

» FAITS SAILLANTS

- 2 Parole aux élus
- 3 Résidus alimentaires : carte à conserver
- 4 Travaux sur la rue Jarry Est
- 5 Secteur De Castelnau-Parc-Beaumont
- 7 Mesures d'apaisement de la circulation
- 8 Vivre Place De Castelnau !
- 10 La lecture en plein air
- 12 Horaire des installations aquatiques



INFO
PERMIS

Des travaux à réaliser sur votre propriété ?

Tous les détails en page 6



Profitez
de l'été
dans votre
quartier

Le tournesol

Tourné vers vous



Le tournesol, bulletin de l'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION

Été 2016 — Volume 9, numéro 1

La culture vire au vert !

Un nouveau calendrier culturel sera mis en ligne dès l'automne : plus écologique et bien plus dynamique.

L'arrondissement prépare son virage Web pour la promotion de la programmation de la maison de la culture et des bibliothèques. En effet, dès la rentrée de l'automne, les citoyens auront accès à un calendrier culturel en ligne. En plus de réduire la quantité de papier utilisée pour produire les publications, ce virage permettra d'offrir un outil actuel, complet, sans compter

qu'il sera mieux adapté aux nouvelles habitudes des citoyens, dont un très grand nombre choisissent leurs activités culturelles sur le Web.

En adoptant le calendrier Web, les citoyens profiteront de nombreux avantages, notamment la possibilité de regarder des extraits de spectacles ou d'être redirigés vers le site des artistes et des invités. De plus, il sera possible de réserver ses laissez-passer et de s'inscrire à une activité en ligne, donc sans avoir à se déplacer !

Suite en page 9



85 logements sociaux verront le jour

La réalisation de trois projets de construction, un premier au 65-95, rue De Castelnau Ouest, un second au 955, rue Villeray et un troisième sur le boulevard Pie-IX permettra d'accroître de 85 unités le nombre de logements sociaux sur le territoire de l'arrondissement.

Dans le cadre du redéveloppement du site de l'ancienne imprimerie Transcontinental implantée du côté nord de la rue De Castelnau Ouest entre les rues Alexandra et Saint-Urbain dans le district de Parc-Extension, la Coopérative d'habitation Citadins du parc offrira 54 logements répartis sur six étages. Les appartements seront conçus pour les familles ainsi que pour les personnes vivant seules ou en couple, et ce, en occupation permanente, soit sans délai de bail. Des unités de logement à

une, deux, trois et quatre chambres à coucher sont prévues.

De plus, le bâtiment appartenant à la fabrique de la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, situé dans le quartier de Villeray, sera transformé aux fins d'habitation et de bureaux. On y aménagera 24 logements sociaux, une salle communautaire et des bureaux au rez-de-chaussée.

Dans le quartier de Saint-Michel, l'organisme Méta d'Âme agrandira son parc de logements en érigeant un bâtiment à vocation mixte sur le boulevard Pie-IX, au sud de la 39^e Rue. Ce dernier abritera 4 logements d'une chambre à coucher, 3 studios et une salle commune ainsi que les bureaux de l'organisme.

Un prix Novae pour l'aréna de Saint-Michel

Le 4 mai dernier, l'arrondissement a remporté un prix Novae Coup de cœur du jury pour son ingénieux système de captation et de gestion des eaux de pluie à l'aréna de Saint-Michel à des fins d'entretien de la glace. Finaliste dans la catégorie Bâtiments durables, l'innovation s'est mesurée à de grands projets tels les Habitations Sainte-Germaine-Cousin de Pointe-aux-Trembles, la succursale du marché Jean-Talon de la Société des alcools du Québec et le Centre technologique des résidus industriels du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Les Prix Novae récompensent les meilleures pratiques de développement durable et de responsabilité sociale au Québec.



De plus, le même projet a été finaliste dans la catégorie Aménagement, urbanisme et développement durable de la douzième édition du mérite Ovation municipale lors des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui ont eu lieu en mai dernier à Québec. Le mérite Ovation municipale souligne le fruit du travail de municipalités québécoises qui ont su mettre de l'avant des solutions originales pour répondre de façon optimale aux besoins de leur communauté.

De belles réalisations avec la communauté malentendante

C'est avec beaucoup de fierté que j'invite les citoyens de l'arrondissement à emprunter des exemplaires de *L'Alphabet des gourmets* à l'une de nos trois bibliothèques. Cette œuvre est un abécédaire créé par des personnes sourdes avec la complicité de l'auteure et animatrice de l'émission *Solutions gourmandes à moins de cinq dollars par portion*, Marie-Michelle Garon.

Je tiens à remercier la participation de la communauté malentendante, la bibliothèque Le Prévost, notre bibliothécaire sourd, Marc-André Bernier, le Centre Alpha-Sourd de Montréal et la Maison des Sourds à ce merveilleux projet. La réalisation de cet abécédaire a permis aux participants d'enrichir leurs connaissances et d'accroître leur vocabulaire sur la cuisine et l'alimentation.

115^e anniversaire du Centre des Loisirs des Sourds et fête des Bénévoles

L'année 2016 souligne le 115^e anniversaire de fondation du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal (CLSM). Par le biais de ses diverses activités, conférences, actions de mobilisation et fêtes populaires, le CLSM a permis à la communauté malentendante de s'intégrer à la vie de notre quartier.

La communauté malentendante est une communauté qui me tient à cœur et qui a toute sa place au sein de notre arrondissement. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous avons un interprète en langue des signes québécoise (LSQ) à nos conseils d'arrondissement, un bibliothécaire malentendant et une Maison des Sourds sur notre territoire, la seule de son genre au Canada.

En terminant, je tiens à remercier et saluer tous les bénévoles qui ont participé le 22 avril dernier à la fête des Bénévoles de l'arrondissement. Je profite aussi de cette occasion pour féliciter les lauréats des Prix de reconnaissance des bénévoles ; merci à tous pour votre dévouement pour le bien-être des autres !

Au plaisir de vous rencontrer cet été durant les diverses activités dans nos parcs et installations. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle saison estivale.

Bonne lecture !



Anie Samson

Maire d'arrondissement
Vice-présidente du comité exécutif
Responsable de la sécurité publique
et des services aux citoyens
514 872-8173
asamson@ville.montreal.qc.ca

Parc-Extension La propreté, l'affaire de tous !

Je tiens à remercier les citoyens et les organismes du milieu, dont Vrac Environnement et le CAP Jarry, qui ont participé à la grande corvée de propreté du parc Jarry et à celle du parc de la Gare-Jean-Talon, organisées en mai dernier. Je remercie aussi les écoles du quartier qui ont organisé des corvées de nettoyage.

Sachez qu'ensemble, avec notre Direction des travaux publics, Vrac Environnement et votre collaboration, nous allons nous assurer que tout au long de l'été, nos rues, trottoirs, parcs et terrains de jeux restent propres. N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires et suggestions.

Aménagement d'un nouveau parc

Je suis heureuse d'annoncer que les membres du conseil ont adopté la recommandation de Service de la mise en valeur du territoire d'acquérir par voie d'expropriation un terrain et un immeuble situés à l'intersection des avenues De l'Épée et Beaumont. Ce nouveau parc aidera à réduire les îlots de chaleur tout en offrant aux citoyens du secteur un accès à un lieu de verdure et de rencontre de même qu'à des équipements de loisirs.

Je vous souhaite à tous un très bel été, rempli de soleil !

Mary Deros

Conseillère de la Ville
District de Parc-Extension
Conseillère associée au maire
de Montréal
514 872-3103
mderos@ville.montreal.qc.ca



Villeray Mon Villeray : plus familial, vert et vibrant !

L'été est à nos portes et il est temps pour les citoyens de sortir de la grisaille du printemps pour retrouver leur quartier. J'invite donc les citoyennes et citoyens à profiter des espaces publics et des parcs, embellir leur quartier, visiter les différents commerces locaux, verdifier leur cour et participer à l'embellissement de notre Villeray, ce magnifique village urbain.

Grandes consultations citoyennes

Je tiens également à vous inviter à participer à la campagne de consultation publique lancée en avril dernier pour faire de votre quartier un endroit plus familial, vert et vibrant. Vous aurez l'occasion de vous exprimer sur votre vision et de partager vos aspirations. La parole est à vous !

Place De Castelnau

Par ailleurs, la Place de Castelnau est de retour. Cette place partagée a fait peau neuve. Au cours de la belle saison, plusieurs événements se dérouleront pour animer les lieux. Cet espace est désormais à l'image du quartier, à la fois effervescent et paisible. Habitez-le, il est à vous !

Je vous souhaite un bel été !

Elsie Lefebvre

Conseillère de la Ville
District de Villeray
Conseillère associée au transport
514 872-0755
elsie.lefebvre@ville.montreal.qc.ca



Saint-Michel Des projets stimulants pour le quartier

L'accès à la lecture facilité

Je suis heureux d'annoncer que le Vélivre, une étonnante bibliothèque sur roues, sera de retour cet été au parc Champdoré afin d'aller à la rencontre des jeunes et moins jeunes. Comme vous le savez, à cause de sa localisation géographique, l'accès aux bibliothèques de l'arrondissement pour le secteur nord-ouest de Saint-Michel n'est pas facile, surtout en transport en commun. Le Vélivre offre donc aux amateurs de lecture un accès à des livres et au service d'une bibliothécaire.

Ruelles vertes et mesures d'apaisement

L'arrondissement a octroyé un soutien financier non récurrent de 160 000 \$ afin d'aménager 16 nouvelles ruelles vertes en 2016. Pour plus d'information, je vous invite, chers Micheloises et Michelois, à consulter le *Guide d'implantation des ruelles vertes* sur le site Internet de l'arrondissement.

En terminant, je tiens à vous informer que nous poursuivons notre objectif de rendre les rues aux abords de nos parcs plus sécuritaires. Au cours des prochains mois, nous allons installer des dos d'âne, des bollards ainsi que des afficheurs de vitesse et réaliser du marquage au sol aux abords des parcs Ovila-Légaré, Sainte-Yvette, George-Vernot et Jean-Rivard.

Bon été à tous !

Frantz Benjamin

Conseiller de la Ville
District de Saint-Michel
Président du conseil municipal
514 872-7800
frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca



François-Perrault Un été qui promet !

Un premier marché public verra le jour

Avec le beau temps qui est enfin de retour, je vous invite à profiter de nos parcs ainsi que de la vaste programmation culturelle qui sera offerte cet été au parc François-Perrault. Profitez-en, c'est gratuit ! Je suis aussi très heureux d'annoncer l'arrivée du premier marché public du quartier. Géré par le PARI St-Michel, ce marché public sera situé au parc Sandro-Pertini, à côté de l'édicule ouest du métro Saint-Michel. En plus de la création de ruelles vertes, le district profitera d'un tout nouveau terrain de mini-soccer synthétique qui viendra remplacer le terrain désuet du parc François-Perrault. Vous m'y croiserez cet été !

Projets à venir

Le prolongement de la ligne bleue étant encore une fois repoussé, je vais reprendre mon bâton de pèlerin afin que cet important projet de mobilité ne soit pas oublié. Il s'agit d'une priorité pour notre district. En plus de présenter un projet de place publique dans la partie ouest du district, je travaille activement à mettre en place un réseau cyclable inter-quartiers sécuritaire pour les familles. La sécurisation de nos rues et ruelles demeure aussi une de mes priorités.

Je vous souhaite un merveilleux été !

Sylvain Ouellet

Conseiller de la Ville
District de François-Perrault
514 872-7763
sylvain.ouellet@ville.montreal.qc.ca



Plan local de développement durable 2011-2015 Un résultat favorable pour l'arrondissement

Après cinq années d'application, 93% de l'ensemble des actions prévues ont été réalisés.

Le Plan local de développement durable constitue le cadre balisant toutes les activités de l'arrondissement. Il oriente les actions quotidiennes de tous les services et améliore la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement.

Dans le cadre de ce Plan, l'arrondissement a adopté un règlement sur le développement durable qui met de l'avant des mesures concrètes et simples à appliquer favorisant une amélioration de la qualité de vie pour l'ensemble des quartiers de l'arrondissement.

Lutter contre les îlots de chaleur

Quatre grandes mesures pour lutter contre les îlots de chaleur urbains et le ruissellement des eaux de pluie ont ainsi été mises en place :

- L'installation de revêtement de toit blanc ou vert au cours de rénovations complètes ou pour les nouvelles constructions ;
- L'accroissement du pourcentage de verdissement des terrains privés ;
- L'utilisation de matériaux de recouvrement durables et écoénergétiques ainsi que l'augmentation des surfaces végétales durant l'aménagement des aires de stationnement ;
- L'ajout de règles concernant la plantation, l'entretien et l'abattage d'arbres.

Pour en savoir plus sur le Plan local de développement durable de l'arrondissement et le bilan des principales actions réalisées en 2015, visitez le site ville.montreal.qc.ca/vsp.

Combattre l'agrile

L'arrondissement poursuit son plan d'action local en matière de lutte à l'agrile du frêne afin de préserver son couvert végétal et prolonger la durée de vie de ses frênes.

L'arrondissement compte poursuivre en 2016 la mise à jour de l'inventaire des arbres sur son territoire, la plantation d'arbres supplémentaires, le dépistage et l'installation de pièges collants ainsi que les inspections de frênes traités.

Dans le cadre de son plan local, l'arrondissement prévoit injecter 800 frênes publics avec le TreeAzin^{MD}, un pesticide à faible toxicité. Ce traitement vise à réduire les abattages massifs tout en maintenant les frênes ayant une plus grande valeur. Ainsi, 64% des frênes ont été protégés en 2015. Depuis 2013, 74% des frênes situés sur le domaine public ont reçu le traitement.

Les frênes de petit calibre (moins de 30 cm de diamètre) ne se qualifiant pas pour un traitement dans les zones d'infestation ont été abattus et neutralisés par nos équipes d'élagueurs (près de 90 frênes). Pour la majorité, leur remplacement a été prévu dans le cadre du programme de plantation printanier de l'arrondissement. Quant aux arbres de plus gros calibre (près de 121 frênes de plus de 30 cm de diamètre), ils sont maintenus en place jusqu'à l'automne prochain pour que la neutralisation du bois puisse se faire adéquatement selon le *Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne* sur le territoire de la Ville de



Montréal, c'est-à-dire qu'ils seront achevés à une entreprise ou un organisme qui y transforme les résidus de frênes par un procédé conforme au présent règlement.

Sur ce nombre, 40 frênes seront transformés en pièges, c'est-à-dire qu'ils seront écorcés sur leur tronc pour attirer l'agrile, pour ainsi capturer et détruire un bon nombre d'insectes durant toute la saison.

Traitement ou abattage de frênes sur les propriétés privées

Depuis juin 2015, il existe un règlement et une subvention pour le traitement ou l'abattage des frênes situés sur des propriétés privées comprises dans des zones à risques. Pour plus de détails, consultez le site ville.montreal.qc.ca/agrile.

Résidus alimentaires Nouvelles zones de collectes dans Villeray et François-Perrault



À compter de cet automne, l'arrondissement procédera à la troisième phase d'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les districts de Villeray et de François-Perrault.

Ainsi, 17 345 unités d'occupation de 8 logements et moins s'ajouteront à la collecte des résidus alimentaires, portant à près de 36 000 le nombre de portes desservies par le service, ce qui représente plus de 50% des unités d'occupation de 8 logements et moins du territoire de l'arrondissement.

L'arrondissement vise toujours l'implantation de la collecte des résidus alimentaires à tous les immeubles de 8 logements et moins sur l'ensemble de son territoire d'ici 2018. Cette année, avec la nouvelle phase d'implantation, 100%

des portes (8 logements et moins) des districts de Villeray et de François-Perrault seront couvertes par la collecte des résidus alimentaires.

Un avis sera distribué à la fin de l'été aux portes des foyers visés par l'implantation des nouvelles zones de collecte. Dès septembre, des représentants de l'arrondissement et des éco-quartiers rendront visite aux citoyens ciblés afin de leur présenter la collecte. Une trousse de démarrage sera livrée aux ménages desservis par la collecte des résidus alimentaires. Cette trousse comprend un bac de cuisine, un bac brun, des sacs compostables et un dépliant contenant les renseignements utiles sur la procédure à suivre, les matières acceptées ou refusées et des conseils pratiques.

Animaux de compagnie

Le bon côté de la médaille

Pourquoi est-ce important d'acheter une médaille pour son chien ou son chat ? Ce petit pendentif métallique comporte un numéro d'identification qui permet de retracer le propriétaire du chien ou du chat s'il prend la poudre d'escampette, parfois même s'il est en laisse. Malgré tous vos appels et avis de recherche, vous pouvez avoir de la difficulté à le retrouver. Grâce à la médaille, un voisin qui voit votre animal perdu pourra communiquer avec le Bureau Accès Montréal, au 311, pour ainsi joindre le propriétaire de la petite bête égarée.

La Ville de Montréal a pris position en faveur du bien-être des animaux domestiques. Elle rappelle



qu'adopter un animal de compagnie comporte sa part de responsabilité et d'engagement et que des règles municipales s'y rattachent. Se procurer une médaille pour chien ou chat répond à cet engagement collectif.

Il existe plusieurs endroits où obtenir une médaille pour animal domestique dans l'arrondissement; consultez le site Internet : ville.montreal.qc.ca/vsp.

Fête des Bénévoles 2016

Le bénévolat une fois de plus récompensé

Le 22 avril dernier a eu lieu la fête des Bénévoles de l'arrondissement. Près de 430 personnes engagées dans les domaines de la culture, du sport, du loisir, du développement social, de l'environnement et de l'urbanisme ont été invitées à prendre part à la fête à la salle de réception Le Madison afin de célébrer leur engagement et leur contribution à la communauté.

Prix de reconnaissance des bénévoles

Quarante-cinq candidatures ont été déposées pour cette quatrième année par des membres d'organismes à but non lucratif dans lesquels œuvrent différents bénévoles. À la suite de l'analyse de chaque candidature par l'arrondissement, quatre lauréats « Bénévole de l'année » — un par district électoral — ont été proclamés lors de la fête des Bénévoles de même qu'un lauréat « Bénévole de l'année — Relève 13-17 ans ».



M^{me} Solange Parent



De gauche à droite : M. John Marshall, M^{me} Laura Colque et M. Antonio Del Sonno

Lauréats 2016

District de Parc-Extension

M. John Marshall, de Ressource Action-Alimentation de Parc-Extension

District de Villeray

M^{me} Solange Parent, de Vers Vous – Centre de services bénévoles aux aînés de Villeray

District de François-Perrault

M^{me} Laura Colque, de Villeray dans l'Est

District de Saint-Michel

M. Antonio Del Sonno, de St-Michel vie sans Frontières

Relève 13-17 ans

M. Hasher Ahmed*, de Jeunesse Unie de Parc-Extension

* Absent lors de l'événement

Félicitations à tous les bénévoles !

Pour en savoir davantage sur les Prix de reconnaissance des bénévoles, consultez le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/vsp.

Rue Jarry

Un autre tronçon fera l'objet d'une cure de rajeunissement



Alors que les travaux de la partie ouest de la rue tirent à leur fin dans Parc-Extension, l'arrondissement devrait amorcer un nouveau chantier en août prochain dans la partie est de cette rue centrale si l'octroi du contrat se fait comme prévu en juin. Le tronçon compris entre les rues Saint-Denis et Boyer constituera la première zone de travaux importants qui se poursuivront jusqu'à la rue Rousselot par la suite. L'objectif général de cet investissement public est de rendre cette artère plus verte et encore plus conviviale.

Les résidents et les commerçants du secteur désigné ont accueilli favorablement l'annonce de ce chantier qui aura les effets suivants :

- Élargir les trottoirs pour redistribuer l'espace aux piétons et aux commerçants ;
- Améliorer le confort et la sécurité des usagers ;
- Maximiser le verdissement ;
- Diminuer l'emprise de la chaussée ;
- Maintenir le stationnement sur rue.

Des améliorations majeures seront apportées aux infrastructures. En voici quelques-unes :

- Reconstruction du réseau d'aqueduc ;
- Renouvellement de la chaussée ;
- Intégration aux travaux des lignes téléphoniques, des circuits électriques et des conduites de gaz ;

- Ajout de 55 nouveaux arbres et maintien de 42 arbres en place ;
- Ajout de saillies plantées aux intersections (sur les rues transversales) ;
- Ajout de plaques podotactiles à toutes les intersections (accessibilité universelle) ;
- Implantation permanente du feu de circulation à l'intersection Boyer et Jarry.

Ce chantier entraînera des changements temporaires sur la rue Lajeunesse, à savoir le déplacement de l'aire de stationnement des taxis et du poste des BIXI. Les services de la STM seront maintenus sur Jarry : les arrêts d'autobus seront déplacés en fonction de l'avancement des travaux.

Communication de proximité

De multiples moyens de communication seront mis en œuvre pour tenir les résidents et les usagers du secteur informés avant et pendant les différentes étapes des travaux, dont la ligne téléphonique Info-travaux, au 514 872-3777.

Appui aux commerces locaux

Les gens d'affaires du secteur visé pourront bénéficier du PR@M, un programme municipal dont l'objectif est de stimuler, revitaliser ou consolider les rues commerçantes de Montréal et d'aider financièrement la rénovation des bâtiments commerciaux.

Un nouveau guide pour préserver l'apparence de nos belles maisons

Riche et diversifié, le patrimoine architectural est un témoin précieux de l'histoire d'une ville. Afin de préserver le cachet unique de nos belles demeures, l'arrondissement a publié un *Guide pour le remplacement des composantes architecturales des bâtiments d'intérêt patrimonial*.

Dans l'arrondissement, la rue Saint-Denis, la rue Saint-Gérard et l'avenue De Gaspé sont autant de lieux où l'on peut admirer le caractère particulier de Montréal. Ces rues, parmi d'autres, possèdent des immeubles et des bâtiments aux grandes qualités architecturales.

Afin de protéger la valeur de ces bâtiments et d'en préserver le cachet, il est primordial que les propriétaires d'immeubles d'intérêt patrimonial s'informent avant d'entreprendre tous travaux. Les composantes visibles de la voie publique telles que les portes, les fenêtres, les escaliers, les balcons et le revêtement ne peuvent être remplacés que par des éléments autorisés.

Le Guide est disponible sur le site Internet de l'arrondissement ainsi qu'au Bureau Accès Montréal et au Bureau des permis et de l'inspection de l'arrondissement.



Le secteur De Castelnau-Parc-Beaumont en pleine ébullition économique



Le secteur De Castelnau-Parc-Beaumont, situé dans Parc-Extension, a connu un véritable regain sur le plan économique depuis les cinq dernières années en raison de sa proximité avec les grandes infrastructures de transports collectifs, sa situation géographique centrale et son lien évident avec le futur Campus Outremont de l'Université de Montréal.

Plusieurs grands bâtiments industriels ont d'ailleurs fait l'objet de conversion en immeubles de bureaux depuis 2012. À eux seuls, les projets de réaménagement des édifices du 7250, rue du Mile-End (Groupe Kevric), 7250, rue Marconi (Montoni) et 7101, avenue du Parc (Rosdev) ont contribué à la création de près de 4 000 emplois dans le secteur.

En effet, la valeur totale des travaux tels qu'ils ont été déclarés à l'arrondissement par l'octroi de permis de construction s'élève à plus de 45 M\$ pour les projets de rénovation à vocation économique.

Aujourd'hui, ce sont 7 700 personnes qui travaillent quotidiennement dans le quartier, en plus des 1 500 étudiants de l'Université de Montréal qui fréquentent le campus de l'avenue du Parc.

Bien que très dense, le secteur comporte encore aujourd'hui plusieurs bâtiments à vocation économique avec un potentiel de réaménagement. On estime donc qu'à terme, le secteur De Castelnau-Parc-Beaumont pourra compter plus de 10 000 emplois, ce qui en fera incontestablement l'un des secteurs d'emplois les plus dynamiques de Montréal.

Ce secteur est composé de trois entités : **De Castelnau**, qui est délimité géographiquement par la rue Gary-Carter au nord, la rue Jean-Talon au sud, le boulevard Saint-Laurent à l'est et la voie ferrée du Canadien Pacifique à l'ouest ; **Parc**, qui est délimité par la voie de chemin de fer du CP sur les côtés est et sud, par la ruelle située derrière l'édifice Samuelsohn à l'ouest et, bifurquant vers Hutchison, du 7000, avenue du Parc jusqu'au 405, avenue Ogilvy ; **Beaumont**, qui est situé entre l'Acadie et l'avenue du Parc.

Le secteur De Castelnau-Parc-Beaumont a fait l'objet d'une planification détaillée par la Ville de Montréal intitulée le Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des abords du site Outremont. Le PDUES a été adopté en 2015 par le conseil municipal.

UN ARBRE POUR MON QUARTIER .ORG



Ensemble, verdissons Montréal !

C'est la saison pour planter un arbre... pour son quartier. Chaque année, la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) et le Regroupement des éco-quartiers (REQ) invitent les citoyens montréalais à planter des milliers d'arbres sur leurs terrains et ainsi encourager la biodiversité urbaine.

Durant la campagne *Un arbre pour mon quartier*, on vous propose différentes essences indigènes d'une taille actuelle de 1,5 à 2 mètres, à partir de 25\$ l'unité. Les achats peuvent être effectués en ligne (consultez la page unarbrepourmonquartier.org) ou directement auprès des éco-quartiers de l'arrondissement (consultez le site Internet de l'arrondissement).

Un arbre pour mon quartier s'inscrit dans un effort global d'augmentation du couvert végétal de l'île de Montréal dans le cadre du *Plan d'action Forêt urbaine*. En 2015, ce sont 1 923 arbres qui ont ainsi été plantés grâce à cette initiative de verdissement collective, un record !

Ruelle, école ou entreprise verte

De plus, si vous souhaitez réaliser un projet de verdissement dans votre ruelle, votre école ou votre entreprise, SOVERDI peut vous apporter de l'aide financière, matérielle ou autre. Au préalable, vous devez avoir un projet autorisé par l'arrondissement.

Si vous projetez avec vos voisins d'aménager une ruelle verte, l'arrondissement met à votre disposition le *Guide d'implantation d'une ruelle verte*, à consulter sur son site Internet.

Les arbres sur le domaine public Un patrimoine à conserver

La protection des arbres en bordure de rue sur le domaine public est encadrée par la réglementation municipale. Ainsi, durant des projets d'excavation aux abords de la limite avant de votre terrain ou durant des travaux importants sur une façade ou dans la cour avant de votre bâtiment, une attention particulière sera portée à la protection et à la conservation de l'arbre de rue adjacent à votre propriété.

Afin d'atteindre cet objectif, un devis de protection de l'arbre à conserver vous est remis avec votre permis afin de vous permettre de connaître les règles à suivre.





Un été de travaux dans nos parcs et nos rues

Cet été, quelque 7 M \$ seront investis pour des travaux qui se dérouleront d'un bout à l'autre de l'arrondissement. Des améliorations importantes seront apportées aux abords et sur les terrains de 16 parcs situés dans tous les districts de l'arrondissement. De même, trottoirs et chaussées feront l'objet de réfections portant sur des mesures d'apaisement de la circulation, de sécurisation des traversées, de verdissement, de plantation d'arbres et de réfection de la chaussée.

Inversion vers l'ouest du sens de la 42^e Rue

Au printemps, l'arrondissement a procédé à l'inversion du sens de la circulation sur la 42^e Rue vers la direction ouest, entre la 24^e Avenue et le boulevard Pie-IX. Cette mesure rend plus sécuritaire l'accès au Centre communautaire Rendez-vous 50 ans et +, notamment aux personnes à mobilité réduite.

Des mesures d'apaisement bienvenues autour de nos parcs

Qu'ils soient petits ou grands, les usagers de certains parcs seront un peu dérangés par les travaux menés dans les rues autour des aires de jeux et loisirs qu'ils fréquentent. Ils seront rassurés d'apprendre que toutes les mesures d'apaisement qui seront mises en œuvre ne nuiront pas à l'accès de leurs parcs de voisinage et aux activités s'y déroulant cet été. Par la suite, tout le monde appréciera les améliorations qui auront été apportées afin de favoriser leur sécurité (implantation de dos d'âne, d'afficheurs de vitesse et de bollards).

Parcs où des mesures d'apaisement seront appliquées

District de Saint-Michel

Parcs Ovila-Légaré, Sainte-Yvette, George-Vernot et Jean-Rivard

District de François-Perrault

Parcs François-Perrault, Shaughnessy, Michel-Ange et Bélair

District de Parc-Extension

Parcs Sinclair-Laird, De Lestre, Athéna et Beaumont-De L'Épée

District de Villeray

Parcs de Turin, Le Prévost, Victorien-Pesant et Jean-Marie-Lamonde



Permis et autorisations

Consultez nos fiches d'information renouvelées

Vous projetez d'abattre un arbre, d'aménager un café-terrace ou de changer les fenêtres de votre maison? Sachez que dans tous ces cas, et bien d'autres, un permis ou un certificat d'autorisation est requis. Avant d'entreprendre des travaux ou des aménagements sur un domaine résidentiel ou public, il est important de vérifier ce qui est autorisé dans votre secteur et quels sont les documents requis pour obtenir un permis, les délais et les frais prévus, etc. Nos fiches relatives aux permis et autorisations ont été mises à jour pour mieux vous guider. Consultez le site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/vsp.

Des problèmes de logement? Nous sommes là pour vous aider!

Vous souhaitez formuler une plainte concernant un logement qui n'est pas en bon état? Alors procurez-vous la pochette intitulée « Un problème de logement? » au Bureau des permis et de l'inspection. À l'intérieur de cette pochette sont indiqués la marche à suivre pour formuler une plainte, les coordonnées du responsable de l'arrondissement assigné à votre dossier et le numéro de ce dernier. Ces informations vous permettront d'ouvrir correctement votre dossier de plainte et d'en suivre l'évolution.

Rénovation résidentielle Pour bien planifier vos travaux cet été

Planifiez-vous des travaux de rénovation ou de construction? La période estivale est le moment pour effectuer des travaux extérieurs sur votre bâtiment ou votre terrain, notamment la construction de galeries, balcons, escaliers, le changement de fenêtres, la réfection du toit et l'aménagement d'une unité de stationnement extérieure.

Au moment de l'élaboration de votre projet, nous vous recommandons de communiquer avec les employés du Bureau des permis et de l'inspection, qui sont qualifiés pour répondre à vos questions et ainsi vous éviter de faux pas.

Venez donc les rencontrer afin de vous renseigner sur vos obligations avant d'octroyer un contrat pour vos travaux ou de les amorcer.

Renseignements

Bureau des permis et de l'inspection

405, avenue Ogilvy, bureau 111
Montréal (Québec) H3N 1M3



Parc
Téléphone : 311, ou de l'extérieur de la ville de Montréal : 514 872-0311

Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



Plan local de déplacements

L'étape du Forum public

La consultation pour l'instauration du Plan local de déplacements (PLD) se poursuit. La prochaine étape sera celle du Forum public qui aura lieu sous peu. La date vous sera communiquée bientôt. Durant le Forum public, l'arrondissement présentera le portrait/diagnostic de la situation sur son territoire pour permettre



une bonne compréhension des contraintes et des problématiques et proposera un plan d'intervention (pistes de solutions).

Par la suite, cet automne, la présentation publique du plan sera l'occasion de recueillir les commentaires des citoyens avant son dépôt final. Une fois complété, le Plan local de déplacements concrétisera localement les orientations du Plan de transport de la Ville de Montréal.

Rappelons que plus de 663 personnes ont participé au sondage en ligne et que 679 endroits jugés problématiques sur notre territoire ont été répertoriés. Le PLD porte sur tous les modes de transport urbain : automobile, transport actif (marche et vélo) et collectif. Il vise à faciliter et à sécuriser la mobilité des résidents en planifiant leurs déplacements, et ce, pour les vingt prochaines années.

Pour rester à l'affût des activités relatives au PLD : realisonsmtl.ca/vsp.

Mesures d'apaisement de la circulation
La sécurité au cœur des préoccupations

Depuis quelques années, l'arrondissement procède à des changements dans l'aménagement de ses rues afin de diminuer le nombre d'accidents sur son territoire. En ce sens, diverses mesures d'apaisement de la circulation seront ajoutées pour accroître la sécurité dans tous les districts.

Des bollards et des saillies

Des aménagements particuliers vont contribuer à rendre les accès aux parcs plus sécuritaires, comme les dos d'âne, les afficheurs de vitesse et les bollards, ces clôtures aux couleurs vives qui assurent la sécurité des piétons et des cyclistes.

D'ici l'automne, l'arrondissement prévoit la construction de 60 saillies (avancées de trottoir) dans les quatre districts comme mesures d'apaisement de la circulation. L'implantation de ces saillies réduit la largeur de la chaussée aux intersections, ce qui facilite la traversée des piétons, et plus particulièrement les personnes âgées, les jeunes familles et les personnes à mobilité réduite. Chaque saillie sera complétée par un carré végétal et on leur ajoutera des arbres et des plantes vivaces si l'aménagement le permet.

Lignes de chaussée et stationnement en angle

L'arrondissement a expérimenté avec succès les lignes de chaussée, c'est-à-dire ce marquage

sur rue qui incite les automobilistes à circuler au centre de la rue et à réduire leur vitesse.

Par ailleurs, le stationnement en angle sera autorisé dans certaines rues. Les automobiles pourront alors être garées en angle avec le trottoir afin d'augmenter le nombre de places de stationnement et ainsi apaiser la circulation. Il importe de faire la distinction entre cette mesure et l'interdiction de stationner son véhicule en angle durant les opérations de déneigement.



Soyez attentifs au sondage sur le stationnement sur rue

Durant l'été, de nouveaux panneaux d'information apparaîtront ici et là dans nos rues. Soyez attentifs à ces avis qui vous inviteront à participer à un sondage sur le stationnement réservé sur rue (SRRR). Le sondage sera mené par le biais d'accroche-portes déposés chez vous pour obtenir votre opinion sur la modification à apporter à une zone SRRR existante, l'implantation d'une nouvelle zone SRRR dans votre rue ou tout autre projet concernant votre rue.

Votre participation est importante, car il faut que 50% + 1 des citoyens sondés dans les zones visées soient favorables au projet pour que l'arrondissement puisse aller de l'avant. Vous n'avez qu'à répondre à quelques questions et retourner le sondage par la poste (sans frais pour vous). N'oubliez pas de bien inscrire vos coordonnées si vous souhaitez recevoir les résultats du sondage !



Un nouveau parc dans Parc-Extension

Les membres du conseil d'arrondissement ont adopté en mars dernier la recommandation du Service de la mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal d'acquiescer par voie d'expropriation un terrain et un immeuble pour y aménager un nouveau parc dans le quartier de Parc-Extension.

La Ville centre souhaite acheter, au coût de 2,3 M\$ puisés à même ses budgets, le terrain d'une superficie de 4 166,3 m² situé à l'intersection des avenues De l'Épée et Beaumont. Cette acquisition sera effectuée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) adopté en septembre 2013 et visant notamment à revitaliser le secteur industriel et les vieux quartiers résidentiels avoisinant le site Outremont de l'Université de Montréal.

L'aménagement d'un parc dans le quartier de Parc-Extension offrira à la communauté locale un meilleur accès à des espaces verts et à des équipements de loisirs, tout en contribuant au verdissement et à la gestion durable des eaux de ruissellement.



Vivre Place De Castelnau!

De mai à octobre, Place De Castelnau sera à nouveau l'endroit tout désigné pour se rassembler, relaxer, lire ou magasiner. En solo, en duo ou en famille, profitez de cette rue réaménagée pour son ambiance de village urbain. Cet espace public saisonnier entre l'avenue De Gaspé et la rue Drolet a été l'un des projets urbains des plus originaux de l'été dernier à Montréal.

Cette année encore, vous y trouverez des commerçants de quartier qui contribuent à l'expérience en offrant des produits diversifiés de qualité. Au cours de la belle saison, plusieurs événements se dérouleront pour animer les lieux.

Espace de convivialité

L'aménagement de cette rue découle du *Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées* de la Ville de Montréal. Les résultats de la première année de cet espace de convivialité ont été très concluants. D'ailleurs, les citoyens et les commerçants auront encore l'occasion d'exprimer leur opinion à différents moments sur l'usage de cet espace urbain.

Soulignons que ce projet original réalisé en collaboration avec les citoyens a été finaliste en mai dernier d'un prix Novae dans la catégorie Relations communautaires et milieux de vie. Ces prix soulignent les actions les plus inspirantes de l'année en matière de responsabilité sociale et de développement durable.



**LES PRIX NOVAE
DE L'ENTREPRISE
CITOYENNE | 2016**

FINALISTE

Un piano sur la place publique

L'arrondissement a maintenant son premier piano de ville sur la Place De Castelnau. Tous les jours, de 10 h à 20 h, jusqu'au 23 septembre, les résidents auront tout le loisir de démontrer leur talent musical grâce à la collaboration du Bistro l'Enchanteur. Un artiste de la Galerie Espace Projet ornara l'instrument en s'inspirant d'œuvres musicales.

Piano et compagnie

Le programme Hors les murs de la maison de la culture a concocté une programmation réunissant des duos d'artistes qui offriront chacun trois courtes prestations, à trois moments différents dans l'été. Le premier duo réunit le pianiste **Gabriel Godbout-Castonguay** et le slameur **Ivy**. Le piano de **Jonathan Cayer** et la danse urbaine de **Simon Ampleman** et **Romain Gailhaguet** seront ensuite jumelés. Et enfin, le public pourra découvrir le pianiste jazz **Gabriel Godbout-Castonguay** et le clarinetiste **Jean-Sébastien Leblanc**.

Autre bonne nouvelle, **Les mardis sur le parvis** seront de retour. Curieux d'en savoir plus? Rendez-vous à la page 10.

ORGANISMES DE LOISIRS

Effectuez des recherches dans la **programmation en sports et loisirs** proposée par l'arrondissement et ses partenaires.

Programmation complète à consulter sur ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne.

Encore plus de plaisir!

Deux terrains de mini-soccer synthétiques verront le jour dans Saint-Michel

Les travaux aux parcs François-Perrault et René-Goupil consistent à réaménager les terrains de soccer à sept joueurs, à l'aide d'un nouveau revêtement de gazon synthétique. Ainsi, les usagers pourront bénéficier d'installations sportives de qualité. La fin des travaux dans les parcs est prévue pour la mi-juillet.

Nouveau mobilier urbain sur le territoire de l'arrondissement

L'arrondissement a installé sur son territoire une centaine de bancs publics avec appuie-bras. Ces équipements sont disposés près des lieux les plus fréquentés par les aînés, tels que les centres sportifs, communautaires, de loisirs de même que les bibliothèques. Cette démarche s'inscrit dans le deuxième volet du projet d'acquisition et d'aménagement urbain de l'arrondissement de même que dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) dont l'arrondissement fait partie. Elle s'adresse aux municipalités qui désirent adapter leur milieu de vie à la réalité des aînés par la mise en place de différentes mesures.

Rappelons qu'à l'été 2014, une vingtaine de bacs surélevés de jardinage ont été ajoutés dans les jardins communautaires. Les bacs ont été répartis sur le territoire en fonction de la clientèle à mobilité réduite.



RÉSERVATION DE TERRAINS

De nombreux terrains sont aménagés pour pratiquer votre sport préféré!

Soccer extérieur

Commission sportive Montréal-Concordia
514 722-2551, poste 224

Sports de balle

Association des sports de balle de Montréal
514 722-2551, poste 219

Bocce, basketball, hockey balle et cages d'entraînement de cricket

514 872-2043

Volleyball de plage

Aucune réservation. Travaux sur les terrains.



Jeux d'eau du parc Bélair

Nouveaux jeux d'eau dans Villera y Se rafraîchir aux parcs De Normanville et Saint-Vincent-Ferrier

Les travaux entrepris au printemps dans le parc De Normanville se termineront dans les prochaines semaines. En effet, l'ancienne pataugeoire vétuste a été convertie en jeux d'eau. L'espace présentement occupé par la pataugeoire a donc été complètement réaménagé afin de faire place à un espace de jeux d'eau doté de deux aires distinctes pour les petits et les plus grands.

Au parc Saint-Vincent-Ferrier, les travaux vont bon train. L'ouverture des nouveaux jeux d'eau est prévue à la fin du mois d'août. Le nouvel aménagement sera sous le thème « bord de mer » et comprendra, entre autres, une île aux palmiers, une zone bambins avec mini geysers, une zone ado avec un voilier et une zone familiale avec des équipements diversifiés et des compagnons marins.



Le calendrier culturel Web

Une seule adresse, toute la programmation culturelle

Suite de la une



L'arrondissement se tourne de plus en plus vers le Web et les médias sociaux pour informer les citoyens, ce qui représente une économie substantielle de papier. Ce changement de cap témoigne de l'engagement de l'administration à poser des gestes visant une gestion plus responsable des ressources, une des orientations de son Plan local de développement durable.

Plusieurs options de recherche

Pour consulter la programmation de la maison de la culture et des trois bibliothèques de l'arrondissement, il suffira de retenir une adresse afin d'obtenir tous les détails sur les événements et activités au programme.

Le calendrier Web proposera aussi plusieurs options pour consulter la programmation. Il sera en effet possible de faire ses recherches selon ses préférences : par mois, par discipline, par groupe d'âge ou encore par lieu.

Réserver et s'inscrire en ligne, c'est pratique !

Le service de réservation de laissez-passer en ligne pour les spectacles de la maison de la culture était déjà offert sur le site accusculture.com. Maintenant, il sera aussi possible d'effectuer par Internet la réservation de laissez-passer ou l'inscription pour toutes les activités des bibliothèques. Ce nouveau service sera plus pratique pour les citoyens qui ne sont pas

toujours disponibles durant les heures d'ouverture. Par contre, ceux qui le préfèrent pourront encore s'inscrire par téléphone ou se procurer des laissez-passer en personne.

Une version papier repensée et allégée

La version imprimée du calendrier sera encore produite, mais elle sera entièrement repensée et servira à mettre en appétit les résidents en leur offrant un coup d'œil sur la programmation de la maison de la culture et des bibliothèques.

LES EXTRAS DU CALENDRIER EN LIGNE

- Une seule adresse Internet, toute la programmation culturelle de l'arrondissement.
- Plusieurs options pour consulter la programmation : par date, par mois, par discipline, par lieu.
- Un outil de réservation de laissez-passer ou d'inscription en ligne tant pour les spectacles de la maison de la culture que pour les activités des trois bibliothèques.
- Beaucoup plus d'information grâce à des liens vers des extraits vidéo, le site des artistes ou un autre site pertinent.

Lancement de *L'Alphabet des gourmets* Un abécédaire réalisé par des personnes sourdes avec la complicité de Marie-Michelle Garon



Les personnes sourdes ayant participé à la réalisation de *L'Alphabet des gourmets* posent fièrement avec, entre autres, Marie-Michelle Garon, le maire Anie Samson, la conseillère du district de Villeray Elsie Lefebvre et les représentants de la Maison des Sourds et du Centre Alpha-Sourd, partenaires du projet.

Au Québec, une grande partie des personnes sourdes utilisent la langue des signes québécoise (LSQ) pour communiquer. Pour la majorité d'entre elles, le français est donc une langue seconde, ce qui explique l'importance de les encourager à lire pour améliorer leur connaissance du français. C'est dans ce but que l'équipe de la bibliothèque Le Prévost a mis sur pied un projet inédit sur la thématique de la cuisine et de l'alimentation.

L'Alphabet des gourmets a vu le jour à l'automne 2015 tout au long d'ateliers organisés en collaboration avec la Maison des Sourds et le Centre Alpha-Sourd. Au cours de ces ateliers, une vingtaine de personnes sourdes ont découvert des livres

intéressants et enrichi leurs connaissances sur la cuisine et l'alimentation. Les participants ont aussi fait des recherches et rédigé un texte destiné à l'abécédaire décrivant un aliment de leur choix et donnant un aperçu, entre autres, de sa valeur nutritive et de sa provenance.

Les trucs de Marie-Michelle

À ce premier volet est venue s'ajouter la précieuse contribution de Marie-Michelle Garon, animatrice télé et auteure de livres de recettes, qui pour chaque lettre de l'alphabet, a partagé des trucs et astuces utiles à tous pour cuisiner au quotidien.

« EN CUISINE, C'EST L'INGRÉDIENT SECRET QUI FAIT LA DIFFÉRENCE. DANS LE CAS DE *L'ALPHABET DES GOURMETS*, CET INGRÉDIENT MAGIQUE, C'EST LE TRAVAIL DE RECHERCHE [...] EFFECTUÉ PAR LES PERSONNES SOURDES IMPLIQUÉES DANS L'AVENTURE. »

MARIE-MICHELLE GARON,
AUTEURE ET ANIMATRICE À CANAL VIE

Le projet a pu être réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat à la politique linguistique dans le cadre du Programme de promotion du français lors d'activités culturelles. Il est possible d'emprunter l'ouvrage dans les trois bibliothèques de l'arrondissement.

Nouveau service

Des porte-bébés à emprunter à la bibliothèque Le Prévost

Les parents de nourrissons peuvent en tout temps emprunter simultanément trois types de porte-bébés ergonomiques (écharpe extensible, écharpe tissée et porte-bébé préformé) afin de choisir celui qui leur convient le mieux. La bibliothèque Le Prévost offre aussi un atelier d'initiation au portage animé par l'organisme Espace Famille Villeray. L'atelier permet aux parents d'essayer différents modèles et d'apprendre les techniques de portage.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Isabelle Jameson, au 514 872-0436.



Été-O-Parc



La lecture en plein air Un plaisir renouvelé chaque été !

Les enfants de 0 à 12 ans et leurs parents auront une foule d'occasions de lire dans les parcs de leur quartier tout l'été. En effet, les heures du conte sont de retour, de même que les activités Ma tente à lire, Vélivre et Roulivre, sans oublier Livres dans la rue.

Villeray

- Parc Des Rêves (Roulivre)
- Parc Jean-Marie Lamonde (Ma tente à lire)
- Parc Le Prévost (heures du conte)

Parc-Extension

- Parc Howard (Livres dans la rue, Ma tente à lire, Roulivre)
- Parc Saint-Roch (heures du conte)

Saint-Michel

- Parc Champdoré (Vélivre)
- Parc De Sienne (Ma tente à lire)
- Parc François-Perrault (heures du conte, Livres dans la rue)
- Maison d'Haïti – site extérieur (Roulivre)
- Parc Nicolas-Tillemont (Ma tente à lire, Roulivre, Livres dans la rue)
- Parc Sainte-Lucie (Livres dans la rue)
- Parc Sainte-Yvette (Ma tente à lire)

Pour connaître l'horaire complet, procurez-vous le dépliant Été-O-Parc ou consultez-le en ligne sur le site Internet de l'arrondissement.

Club et festival de la lecture

Le Club de lecture d'été TD est de retour dans les trois bibliothèques. Les membres du club pourront participer à des activités amusantes tout au long de l'été et courir la chance de gagner des prix. Pour des renseignements ou pour inscrire votre enfant, adressez-vous au personnel des bibliothèques. À la bibliothèque de Parc-Extension, les 0 à 5 ans pourront, pour une deuxième année, participer aux activités du Festival de la lecture.



© Virginie Egger

Programme Hors les murs de la maison de la culture

Une saison estivale surprenante, divertissante, parfois décoiffante, mais surtout captivante !

L'été 2016 sera marqué par des performances et des artistes fascinants qui ne manqueront pas de surprendre et de faire voyager les citoyens de tous âges. Également au programme, une variété de spectacles et plusieurs films dans 11 parcs et lieux de l'arrondissement.

Prêts pour des découvertes ?

Comment ne pas être fasciné par la performance sonore de **Machine Variation**, une gigantesque machine à musique activée par deux artistes pour créer une musique à la croisée de l'acoustique et de l'électronique. Avec **SIL0**, le public sera invité à participer à une expérience interactive en prenant place sur des bancs tambours dispersés dans l'espace qui produiront son et lumière.



Kiran Ahluwalia

© Fernando Elzalde

profondément ancrées dans la musique indienne, mais qui révèlent aussi des influences occidentales et africaines.

Et plus encore !

Spectacles de **La Roulotte**, **Les mardis sur le parvis**, cinéma en plein air et une foule de spectacles sont aussi au programme. Pour obtenir tous les détails, procurez-vous le dépliant estival. Encore mieux ! Suivez la page Facebook du programme Hors les murs ou la toute nouvelle page de la maison de la culture.

facebook.com/hors.murs

facebook.com/maisoncultureVSP



La Femme blanche

© Isabelle L'Italien

Théâtre sans paroles et théâtre de rue

Après la restauration de rue, place au théâtre de rue avec la compagnie **La Fille Du Laitier**, lauréate de Parcours Scène, le concours pour professionnels de la relève de l'arrondissement. Les comédiennes proposent un spectacle pour toute la famille où deux caissières de l'épicerie du coin « révassent » d'une vie meilleure. Découvrez aussi **La Femme blanche** de Magali Chouinard, un enchaînement fascinant de tableaux alliant poésie et mouvement.

Des soirées à saveur internationale

La programmation 2016 comprend un volet international. En effet, les citoyens auront l'occasion de découvrir la musique méditerranéenne aux accents tziganes de **Taluna**, qui réunit quatre virtuoses venus d'Italie et du Mexique. Le duo instrumental parisien **Lillabox** fera assurément sensation avec son mélange parfaitement détonnant de musiques contemporaines, traditionnelles et world.

Quant à l'auteure-compositrice-interprète d'origine indienne **Kiran Ahluwalia**, elle offrira ses compositions

Exposition estivale à

la salle de diffusion de Parc-Extension Perdu dans l'espace

Les artistes François Quévillon, Pascal Dufaux, Alice Jarry et Emmanuel Lagrange Paquet permettront aux jeunes et moins jeunes d'explorer la notion de lieu à l'aide de suspensions, de projections et autres œuvres d'art numérique.

Présentée dans le cadre de la Biennale internationale d'art numérique, cette exposition est le fruit d'une collaboration avec l'Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec (ACREQ).

François Quévillon, *Nébuleuses urbaines*, 2010



Atelier multifacette de réparation de vélo au parc Jarry

Les cyclistes qui sillonnent le parc Jarry auront l'heureuse surprise d'y découvrir un atelier de réparation de vélo à prix abordable. Vrac Environnement, l'éco-quartier de Parc-Extension, ajoute un volet à son projet Culture Vélo en transformant deux conteneurs maritimes en atelier de réparation de vélo au parc Jarry. Lancé il y a deux ans, ce projet s'inscrit dans une volonté d'offrir à des jeunes une formation en mécanique vélo, conjointement avec divers organismes éducatifs.

Cette initiative originale se distingue par ses multiples objectifs : mécanique vélo abordable, valorisation du transport actif, soutien aux cyclistes, incitation à la pratique du vélo, création d'emploi, participation citoyenne et développement du sentiment d'appartenance des jeunes et des résidents de Parc-Extension. Qui dit mieux ?

Le projet de l'atelier du parc Jarry a été retenu dans le cadre du Plan de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau. Pour en savoir plus sur ce projet : vracenvironnement.org/quartier-vert/velo.



Camps de jour Pas le temps de s'ennuyer

Votre enfant de 4 à 16 ans pourra choisir cet été parmi les nombreux camps de jour réguliers ou spécialisés pour dépenser son énergie et pratiquer son passe-temps préféré.

Camp de jour Saint-Michel des Loisirs Sainte-Lucie
(4-12 ans)

Club des îles Goupil de la Maison des jeunes par la Grand'Porte (4-12 ans)

RAV du Projet d'intervention Rousselot de Créations Etc...
(5-16 ans)

Patro Le Prevost (4-15 ans)

Espace Multisoleil (6-21 ans) pour personne ayant un handicap physique

Camp des Arts Créations Etc... (5-16 ans)

Camp de jour Lajeunesse
(4-12 ans)

Camp de jour des Loisirs communautaires St-Michel – LCSM (6-13 ans)

La Joie des enfants
(7 ans et plus) pour personne ayant un handicap intellectuel

Les Explorateurs de Parc-Extension de P.E.Y.O.
(6-12 ans)

Les coordonnées des camps de jour figurent dans la section Activités et loisirs du site Internet de l'arrondissement: ville.montreal.qc.ca/vsp.

Boîtes Emprunte et joue

Pratique, amusant et gratuit !

Profitez de la belle saison pour jouer en famille en empruntant le matériel de sports et de loisirs placé dans une grande boîte jaune près du chalet de cinq parcs du quartier de Saint-Michel. Il suffit de contacter l'organisme communautaire responsable de la boîte pour vous inscrire et recevoir la combinaison du cadenas ouvrant la boîte.



Parc Champdoré
Joujouthèque
Saint-Michel
514 381-9974

Parc de Sienne
Centre de Loisirs
René-Goupil
514 872-5602

Parc François-Perrault
Loisirs
communautaires
Saint-Michel
514 872-3498

Parc René-Goupil
Femmes-Relais
514 759-0663

Parc Sainte-Lucie
Centre Lasallien
de Saint-Michel
514 328-4625

En outre, du 25 juin au 9 octobre, des animateurs seront présents dans les parcs pour faire participer petits et grands à différents jeux divertissants. Vous pourrez aussi découvrir les fiches-jeux pour expérimenter de nouvelles idées de jeux coopératifs. Surveillez les blocs d'animation dans chaque parc !

Du loisir à portée de main

Déclic loisir soutient la mise en place d'une offre d'activités évolutive destinées aux jeunes adultes et familles de 16 à 35 ans au sein de différents arrondissements de la Ville de Montréal, par un soutien professionnel à toutes les étapes de réalisation.

Dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, six organismes font partie du comité local Déclic loisir et proposent des activités dans le cadre du programme.

- Corporation de gestion des loisirs du Parc loisirsduparc.org
- Organisation des jeunes de Parc-Extension (P.E.Y.O.) peyo.org
- Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse centrelajeunesse.org
- Patro Le Prevost patroleprevost.qc.ca
- Loisirs communautaires Saint-Michel lcsm.qc.ca
- Maison des jeunes par la Grand'Porte centreloisirsrenégoupil.ca

Vous trouverez la programmation à l'adresse suivante : sportloisirmontreal.ca.



Jeux du Québec 2016 Bénévoles recherchés

Les Jeux du Québec vous offrent l'occasion de vivre une expérience marquante et extraordinaire en tant que bénévole. Montréal 2016, la Finale des Jeux du Québec, se tiendra du 17 au 25 juillet sur plusieurs sites de compétition à travers la ville.

Les organisateurs sont à la recherche de gens dynamiques et volontaires. À titre de bénévole, vous serez au cœur de l'action et d'un mouvement qui fera bouger Montréal et tout le Québec. Vous vivrez une expérience événementielle unique et mémorable dans l'esprit des Jeux olympiques de 1976, dont on célèbre le 40^e anniversaire. Pour en savoir plus sur l'inscription : jeuxduquebec.com/benevole.



Jeux de la rue

Les compétitions préliminaires des Jeux de la rue de l'arrondissement ont eu lieu le samedi 4 juin dernier au parc Jarry. Les sportifs de 12 à 24 ans ont participé aux disciplines suivantes : hockey de rue, cricket, soccer, flag-football et basketball. De plus, ils ont pu assister à des démonstrations de handball tout en pouvant expérimenter le sport.



Les jeunes qualifiés dans leur discipline lors de cette journée s'affronteront durant les compétitions interarrondissements qui auront lieu en août prochain.

Visitez la page Facebook des Jeux de la rue pour découvrir les participants à l'œuvre.

facebook.com/jeuxdelarue.vsp

Jeux de Montréal

Les jeunes de l'arrondissement se sont illustrés en taekwondo ITF et en patinage de vitesse aux 39^e Jeux de Montréal du 6 au 10 avril derniers. Félicitations aux 350 participants !



Profitez de l'été dans votre quartier

Tout au long de l'été, 7 jours sur 7, petits et grands pourront participer à une foule d'activités amusantes et assister à des spectacles extérieurs dans 20 parcs de l'arrondissement.

L'horaire complet des activités dans les parcs de l'arrondissement figure dans le dépliant 2016. Au programme : activités sportives, culturelles et de lecture. Nouveauté : un large choix d'activités physiques vous est présenté pour maintenir un mode de vie sain et actif.

Procurez-vous le dépliant estival dans les installations sportives et culturelles de l'arrondissement de même qu'au Bureau Accès Montréal.

Toutes les activités sont gratuites. Bon été à tous !

COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT

311 | vsp@ville.montreal.qc.ca

Bureau Accès Montréal

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau des permis et de l'inspection

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
514 868-3509

Site Web

ville.montreal.qc.ca/vsp

Facebook

Joignez-vous à la communauté Facebook de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour ne rien manquer des nouvelles de votre arrondissement et des activités organisées près de chez vous.

facebook.com/arrondissement.vsp

Twitter

Suivez-nous pour obtenir de l'information pratique en temps réel : nouveaux projets, entraves à la circulation, déneigement, programmation dans les parcs, etc.

@mtl_vsp

Flickr

Consultez toutes les photos des événements de l'arrondissement et voyez ce qui se passe dans votre quartier !

flickr.com/mtl_vsp

1, 2, 3... Tout le monde à l'eau !

PISCINES INTÉRIEURES

John-F.-Kennedy

3030, rue Villeray
514 872-5608

Aucun bain libre durant la saison estivale, à compter du 20 juin.

Joseph-Charbonneau

8200, rue Rousselot
514 872-3261

Du 20 juin au 5 septembre
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)
Fermeture du 15 au 19 août inclusivement

Patro Le Prévost

7355, avenue Christophe-Colomb
514 273-8535, poste 273

Du 20 juin au 28 août
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)

René-Goupil

4250, rue du Parc-René-Goupil
514 872-5632

Du 20 juin au 19 août
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)
Fermeture du 20 août au 16 septembre inclusivement

Saint-Roch

400, avenue Ball
514 271-4086

Du 18 juin au 27 août
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)
Fermeture du 28 août au 16 septembre inclusivement

L'accès aux jeux d'eau, pataugeoires et piscines extérieures est gratuit en tout temps.

PISCINES EXTÉRIEURES

Du 18 juin au 21 août
Surveillez les affiches et le site Internet pour la pré-saison ainsi que l'après-saison.

François-Perrault

7525, rue François-Perrault
514 872-1133

Tous les jours, de 11 h 30 à 20 h

Jarry

205, rue Gary-Carter
514 872-1135

Tous les jours, de 11 h 30 à 20 h
Mardi et jeudi, de 7 h à 9 h, longueurs
16 ans et + (aucun bain libre durant cette période)

Sainte-Lucie

9093, 16^e Avenue
514 872-1134

Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h 30

PATAUGEOIRES

Du 18 juin au 21 août
Surveillez les affiches et le site Internet pour la pré-saison ainsi que l'après-saison.

De Sienne

4151, 53^e Rue
Tous les jours, de 10 h 30 à 16 h 30

De Turin

7205, rue Chambord
Tous les jours, de 10 h à 19 h

François-Perrault

7525, rue François-Perrault
Tous les jours, de 10 h 30 à 19 h

Jarry

7920, boulevard Saint-Laurent
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Nicolas-Tillemont

7833, avenue des Érables
Tous les jours, de 10 h 30 à 18 h

René-Goupil

8651, 25^e Avenue
Tous les jours, de 10 h 30 à 16 h 30

Saint-Roch (intérieure)

400, avenue Ball
Voir l'horaire de la piscine Saint-Roch

Sainte-Lucie

9093, 16^e Avenue
Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h 30

Sainte-Yvette

8950, 10^e Avenue
Tous les jours, de 10 h 30 à 16 h 30

JEUX D'EAU

Tous les jours, de 6 h à 23 h, dès l'arrivée du beau temps

Bélar

7035, 2^e Avenue

Champdoré

Rues de Louvain et D'Iberville

Ovila-Légaré

Boulevard Pie-IX et 47^e Rue

De Lestre

Avenues Ball et De L'Épée

Howard

Avenue Querbes et rue de Liège Ouest

De Normandie

7480, rue De Normandie
Travaux en cours. Ouverture prévue à l'été 2016.

Saint-Vincent-Ferrier

Avenue Henri-Julien et rue Jarry Est
Travaux en cours. Ouverture prévue à l'été 2016.

Ne manquez pas les activités spéciales dans les piscines de l'arrondissement durant la Semaine nationale de prévention de la noyade, du 24 au 31 juillet.

Visitez le site Internet de l'arrondissement pour les horaires détaillés des bains libres et les horaires particuliers.



Abonnez-vous à l'infolettre mensuelle et obtenez des nouvelles de votre arrondissement.
bit.ly/infolettrevsp

de l'arrondissement

Le bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Vol. 9 • N° 1 • Été 2016

Publié deux fois l'an et imprimé à 65 000 exemplaires sur du papier recyclé.

Distribué aux résidents et aux commerçants de l'arrondissement.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1916-7571

Production Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Impression Solisco Inc.

Design et production jutrasdesign.com

Révision la couleur des mots

